



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E40523

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2027

ÉDITÉ LE

18/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 390 636 413 00044

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2103952

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011401125804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011401125804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : THERMOSANI

10 RUE DE L'ORMETEAU
ZAC DE L'ORME ROND
77170 SERVON

Téléphone : 01 46 80 97 11

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.thermosani.fr>

E-mail : contact@thermosani.fr

Responsabilité légale :
LE PIRONNEC FRANCK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/07/2025
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	01/07/2025
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	01/07/2025
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	01/07/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.